ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 15 / 12 / 2025 à 22:19

Date de publication : mardi 7 juin 2022 à 01:20

Type : Constitution SASU

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date à VILLEBOIS du 13 mai 2022, il a été constitué la Société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MCP-ARNAUD

Siège : 400 Route de la Gare, 01150 VILLEBOIS

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE.

Capital : 1 000 euros

Objet : Le conseil aux entreprises, l'animation et la coordination de toutes sociétés en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique, notamment par l'exécution de tous mandats de gestion, direction, contrôle et de toutes prestations de services commerciaux, administratifs, informatiques, financiers ou autres.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Pierre ARNAUD, demeurant 400 Route de la Gare, 01150 VILLEBOIS

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/dd4e3d22-9ddb-7d60-9950-8673559619cc